

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Circulaire académique pour l'éducation artistique et culturelle 2016-2017

Appel à projets 2016-2017 – date de clôture : 16 septembre 2016

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_114118/circulaire-academique-mise-en-oeuvre-de-l-education-artistique-et-culturelle-annee-scolaire-2016-2017

Un dispositif : le **PEAC** « projet d'éducation artistique et culturelle »



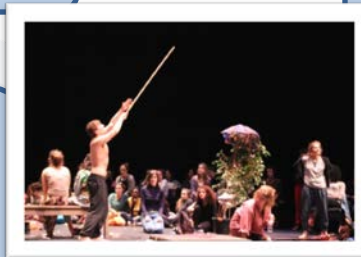
Une démarche pédagogique : le travail en équipes interdisciplinaires et en partenariat

Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle

- Les connaissances
- La pratique artistique
- La rencontre avec les professionnels (artistes, scientifiques) et les œuvres

De nouveaux cadres pédagogiques en collège pour le PEAC :

- Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
- L'accompagnement personnalisé (AP)



Des actions de formation à destination des enseignants (spectacle vivant, arts visuels, littérature, musique, culture scientifique et technique...)
→ Sur le plan académique de formation ouvert jusqu'au 16 septembre 2016



Formation du citoyen

Personnes ressource

- Délégation académique à l'action culturelle
- Conseillers EAC dans les DSDEN
- Professeurs relais – structures culturelles

Ressources numériques

- Eduthèque
- Lettre d'information DAAC'tualité
- Site académique

